

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je vais également voter contre ce bill pour les raisons invoquées par le député qui vient de se rasseoir et le député de South Shore (M. Crouse) lorsqu'il a pris la parole en troisième lecture le 31 janvier.

Je me contenterai de résumer ces raisons que la Chambre connaît déjà bien. Nous voterons contre ce bill parce qu'on a rejeté les modifications pourtant fort raisonnables que nous avons proposées en comité; nous ne donnerons pas carte blanche au ministre et au gouvernement pour décider de la structure tarifaire qui sera imposée à l'avenir pour les quais et autres installations portuaires utilisés par nos pêcheurs. Nous ne croyons pas que le gouvernement puisse avoir le droit de louer des quais à des particuliers ou d'autres organismes sans consultation préalable et cette loi ne lui impose pas de consulter les autorités locales ou provinciales. Ce sont là des raisons suffisantes pour voter contre cette mesure.

Le bill traite de la création et de l'administration de certains ports de pêche et de plaisance au Canada. A Terre-Neuve, monsieur l'Orateur, il y a 563 ports de pêche sur un total de 573 ports selon les renseignements fournis par le gouvernement. En 1973-1974, 218 millions de dollars ont été consacrés à ces ports et en 1974-1975, 6,6 millions de dollars—et si le budget a augmenté c'est parce que c'était une année d'élection—il s'agissait là de dépenses électorales dans les circonscriptions libérales. En 1975-1976 les dépenses sont tombées à 4 millions de dollars pour les 563 ports de pêche. Je n'ai pas les chiffres pour 1976-1977 ni pour 1977-1978, mais on a maintenant recours aux projets PIL et Canada au Travail pour accroître le budget de ces ports.

En comité, le ministre a déclaré que les fonds consacrés aux ports de plaisance et de pêche étaient passés de 22,3 millions de dollars en 1973-1974 à 47 millions de dollars cette année. Si l'on tient compte de l'inflation, en réalité cela ne représente pas une grosse majoration. On s'en convainc facilement en songeant qu'au Canada 2,300 petits ports et 4,000 installations, dont des débarcadères, des brise-lames et autres ouvrages sont visés par ce projet de loi.

Le ministre nous demande de le laisser décider du montant des droits qui seront perçus des pêcheurs professionnels pour l'utilisation de ces installations dont ils se servent sans frais depuis des siècles. Jamais, que je sache, les pêcheurs terre-neuviens n'ont eu à payer pour se servir de débarcadères, de brise-lames et d'autres installations et, pourtant, le ministre nous demande carte blanche pour pouvoir à l'avenir imposer des frais. Je ne vais certes pas accéder à une telle demande.

A l'instar d'autres députés, je tiens à souligner qu'on n'alloue pas suffisamment de crédits à ce secteur important, surtout si l'on considère qu'il s'agit de l'une des industries qui assurera notre croissance économique d'ici à la fin du siècle. Plutôt que de demeurer l'enfant pauvre des industries du secteur des ressources dans notre pays, la pêche jouera au cours des dix, vingt ou trente prochaines années un rôle très important pour notre croissance économique notamment sur la côte est. Bien sûr, le gouvernement actuel n'en a plus pour bien longtemps et lorsque le parti conservateur sera au pouvoir, il augmentera considérablement les crédits destinés à la cons-

Ports de pêche et de plaisance

truction et à l'entretien des installations sur les côtes est et ouest.

Il semble bien, monsieur l'Orateur, que le bill contienne des dispositions discriminatoires. On dépensera beaucoup plus au Québec que dans les provinces de l'Atlantique. D'après les renseignements que je possède, on a dépensé au Québec, en 1975-1976, 9,8 millions de dollars alors que cette province, sur ses 364 ports, n'a que 94 ports de pêche. Cette somme représente le double de ce qu'on a dépensé pour les 563 ports de pêche de Terre-Neuve. Je ne veux pas dire qu'on ne devrait pas dépenser ces sommes pour les ports québécois. Il va sans dire qu'on devrait s'intéresser aux ports québécois au même titre qu'aux autres ports canadiens.

Les dépenses sont encore plus frappantes en ce qui concerne les crédits supplémentaires votés pour 1977-1978. Sur des dépenses supplémentaires totales de 25 millions consacrées aux programmes maritimes, les quatre provinces de l'Atlantique recevront 5 millions, le Québec en recevra 15,7 millions, l'Ontario 2,3 millions et la côte ouest 2 millions. En d'autres termes, le Québec va recevoir des crédits supplémentaires trois fois plus élevés que ceux des quatre provinces atlantiques. Sur les 25 millions du compte courant en capital, Terre-Neuve va recevoir 2,43 millions pour ses 563 ports. Le Québec recevra 15,7 millions, soit six fois et demi de plus. Il ne fait aucun doute que le Québec a besoin de cet argent mais cela démontre où vont les priorités politiques du gouvernement. Les provinces atlantiques et la côte ouest devraient recevoir leur juste part. Il semble y avoir de la discrimination dans ce programme et c'est une autre raison pour laquelle je n'appuierai pas le projet de loi.

Il y aurait beaucoup de travail à faire dans les ports, les quais et les jetées de ma circonscription. Monsieur l'Orateur, je dois dire en passant que je trouve le personnel du ministère des Pêches très coopératif mais j'aimerais lui rappeler, ainsi qu'au ministre, certaines des tâches à accomplir et que j'espère voir figurer au nombre des crédits de l'année à venir. Le cas le plus important est celui du quai et de la jetée de St. Bride's à Placentia Bay. C'est une collectivité locale que le gouvernement conservateur de Terre-Neuve a ranimée en y finançant la construction d'une usine de mise en conserve du poisson. Des douzaines de pêcheurs pêchant au large de St. Bride's peuvent maintenant apporter des millions de livres de poisson à la poissonnerie de St. Bride's exploitée par Quick Freeze Limited et toute la région connaît maintenant un regain économique.

● (1532)

Mais le quai n'est pas en bon état à St. Bride's. Le brise-lames, qui a encore été endommagé, est branlant. Le gouvernement a dépensé de l'argent pour faire réparer le quai l'année dernière. Toutefois, il n'a pas fait un travail durable, et la mer a tout emporté. Le gouvernement a accepté de faire les travaux à ce quai et espérons qu'il sera terminé avant que la saison de la pêche ouvre cette année. C'est une question primordiale et urgente.

Branch est en train de redevenir un centre de pêche en activité, monsieur l'Orateur, et des palangriers y pêchent au large du port. Les gens se remettent à la pêche. Mais le coin a grand besoin d'être dragué et il faudrait aussi apporter des améliorations permanentes au chenal à l'entrée de Branch.